



Etat des Biens et Revenus

DE L'ABBAYE DE L'ILÈ-BARBE

EN 1730

L'ABBAYE de l'Île-Barbe, dévastée par les protestants en 1562, ne se releva jamais complètement de ses ruines. Après le passage des religieux, les bâtiments les plus éprouvés disparurent et les abbés, successeurs d'Antoine III d'Albon, « qui lors la possédaient », ne firent rétablir que les dépendances utiles et les bâtiments nécessaires pour les loger eux et leur suite. L'église abbatiale elle-même ne fut restaurée que beaucoup plus tard, vers 1622, par les soins de Monseigneur Camille de Neufville, abbé de l'Île-Barbe pendant près d'un siècle (1618-1693). Son successeur fut Antoine de Thélis de Valorges, qui, en 1730, donna au « Bureau diocésain des décimes », de l'archevêché de Lyon, « un état des biens, revenus et charges de ladite abbaye. » Cette déclaration